

MICROFILMAGE ET INFORMATISATION DES SOURCES DE L'HISTOIRE TUNISIENNE EN FRANCE

A Tunis, se poursuit, depuis 1981, une expérience de reconstitution, sous forme de microfilms, de plusieurs fonds d'archives français dont le contenu est indispensable à l'étude de l'histoire de la Tunisie.

Un fonds microfilmé :

Ce projet consiste d'abord à rassembler et microfilmer les différentes sources concernant l'histoire tunisienne, dispersées dans divers centres d'archives en France. Le microfilmage et le transfert progressifs de ce matériel documentaire à Tunis ont été complétés par la mise en place, en juillet 1984, d'une salle de consultation accueillant des chercheurs utilisant des répertoires établis au fur et à mesure du transfert. Cette première facette de l'entreprise de la Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France (C.S.H.T.F) est actuellement en bonne voie : les 3 centres jugés prioritaires (Ministère Français des Affaires Étrangères, Service Historique de l'Armée de Terre, Archives Nationales d'Outre-Mer) alimentent régulièrement la consultation des microfilms à Tunis. Plus de 1883 bobines (représentant 3286 cartons de volume variant de 200 à 1000 folios environ) sont mises à Tunis à la disposition des chercheurs dont le nombre, sans cesse croissant, (733 demandes de consultation ont été enregistrées en 1988) témoigne de l'utilisation d'un matériel et de demande latente que comblent son microfilmage et son transfert à Tunis.

Fruit de prospections et de recensements préalables, ce transfert est appelé à couvrir dans un premier temps plus de 10.000 cartons qui représentent, dans ces 3 centres prioritaires, l'ensemble de la documentation produite par l'administration coloniale (civile et militaire) dans le cadre de la gestion des affaires tunisiennes. Couvrant essentiellement et pour le moment les XIXème et XXème siècles (et surtout la période du Protectorat), ces archives écrites, publiques et officielles, tout en reflétant la vision des autorités coloniales, représentent un matériel indispensable à une meilleure connaissance de l'histoire contemporaine de la Tunisie: connaissance des structures économiques, de la vie administrative, des événements politiques, du contexte social, des faits militaires.... que traite cette documentation.

Il faut ajouter que ce fonds a été microfilmé en tenant compte de deux règles archivistiques :

- celle du respect du classement des dépôts d'archive d'origine : ainsi sont repris les intitulés des séries et cartons et leur logique de constitution ; un classement reflète en effet l'histoire et le fonctionnement de l'administration qui a produit le document, et la critique de ce dernier ne peut se passer des conditions dans lesquelles il a été produit .

- celle des conditions de consultation et de communication des archives prévues par la loi française du 3 janvier 1979 : règles des 30, 60, 100 et 120 ans selon les cas.

L'opération de repérage effectuée dans différents centres français laisse espérer d'autres fonds d'archives textuelles (chambres de commerce, Archives Nationales, Assemblée Nationale, Sénat, préfetures de police...) mais aussi des sources iconographiques (Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, agences de photos, Musée des Arts Décoratifs, maisons de production cinématographique...) et - pourquoi pas ? - des documents sonores (Institut National de l'Audiovisuel). L'accent mis actuellement sur la période du Protectorat et notamment sur le fonds de l'ex-Résidence générale à Tunis (conservé à Nantes avec l'ensemble des archives des protectorats français) n'empêche pas d'envisager l'extension de cette prospection jusqu'au XVIème siècle, début de relations consulaires suivies entre la Tunisie et la France.

Une base de données :

La documentation collectée, microfilmée et mise à la disposition des chercheurs à Tunis ne devait pas constituer un centre d'archives avec pour seuls instruments de recherche les indispensables répertoires dont la confection se fait parallèlement au transfert des documents microfilmés à Tunis. Outre cette exploitation classique et tenant compte des possibilités offertes aujourd'hui par l'informatique, le projet de microfilmage des sources de l'Histoire tunisienne en France s'est doublé, dès le départ, d'une entreprise d'informatisation.

Conçue à partir du logiciel MINISIS la base de données "Archive" se définit comme une base de données signalétique d'informations archivistiques et historiques. Son premier impératif est de restituer la description de la matière des archives traitées, selon l'ordre, la composition et l'esprit des fonds originaux : ainsi le bordereau de saisie

des données inclut-il le catalogage détaillé de chaque carton (fonds d'origine, série, numéro de cote, nombre de folios, titre du carton...). Par ailleurs, l'indexation détaillée du contenu de chaque carton est destinée à démultiplier l'accès à l'information historique selon :

- les descripteurs - matières (qui doivent donner lieu à un thesaurus hiérarchisé),

- les noms de personnes, physiques ou morales,
- les événements ou faits historiques importants.

Descriptive et analytique, la base de données "Archive" est surtout orientée vers la confection d'instruments de recherche ; un thesaurus est actuellement en cours d'élaboration ; un dictionnaire biographique est prévu à partir des index des noms de personnes ; une chronologie de la Tunisie (par période ou par types d'événements) pourrait être envisagée à partir des tables des faits et dates retenus au cours de l'analyse des cartons ; des catalogues par villes, régions ou pays pourraient également être constitués.

Les difficultés actuelles de la mise en place de la base de données "Archive" pourraient être ramenées à deux types de problèmes:

- la difficulté de concilier l'unité d'archivage (le carton) et l'unité documentaire (le dossier thématique),

- les hésitations de l'indexation (encore peu harmonisée) et la profondeur de l'analyse (dépendant à la fois de la nature de la documentation et de l'état de la recherche).

Le langage contrôlé en cours de constitution peut, certes, résoudre une partie de ces difficultés, notamment en régulant l'indexation ; à lui seul, cependant, l'établissement d'un thesaurus ne peut donner toute son efficacité à la base de données ; des tests d'interrogation sont en effets indispensables :

interrogations expérimentales et continues sur la base pour évaluer concrètement la pertinence des choix de l'indexation, la souplesse du thesaurus, les possibilités de croisement des informations.... mais aussi et surtout, interrogations des utilisateurs potentiels de cette ressource documentaire riche et variée qui attire déjà un grand nombre de travaux (universitaires, journalistiques, personnels...).

Un bulletin semestriel :

L'évolution de l'ensemble du projet de collecte, de microfilmage et d'informatisation des sources de l'histoire tunisienne en France se reflète dans le bulletin *Watha'iq* publié par la C.S.H.T.F. depuis 1984 : les 10 numéros parus rendent compte de la composition du fonds microfilmé au fur et à mesure qu'il parvient à la consultation ; dans chaque livraison, un choix de documents essaye de présenter un événement ou une période de l'histoire de la Tunisie Contemporaine, d'illustrer un type de document ou un point de vue historiographique ; on peut suivre également dans ce bulletin les étapes de l'informatisation à travers les listings et index des cartons d'archives traités en ordinateur, l'état d'avancement du thesaurus ou une présentation d'ensemble des problèmes que pose l'utilisation de l'ordinateur dans une telle entreprise.

Se situant au carrefour de l'archivistique, de l'histoire et de l'informatique, l'expérience de la Commission des Sources de l'Histoire Tunisienne en France (C.S.H.T.F) pose en effet des problèmes complexes et les techniques, parfois éprouvées, de la recherche documentaire automatisée ne répondent pas toujours à l'ambition d'exploitation de ce gisement important (quoique partiel) pour une meilleure connaissance de l'histoire contemporaine de la Tunisie, histoire d'autant plus lacunaire qu'elle est encore privée d'un réseau qui permettrait les premiers balisages et fournirait les premières études de systhèse.

Grâce à la consultation des microfilms à partir des répertoires, grâce à la base de données et aux instruments de recherche qui en seraient issus, la C.S.H.T.F espère fournir à la recherche historique en Tunisie une partie des matériaux et outils nécessaires pour des études plus approfondies, globales ou sectorielles, à partir des traces laissées par l'administration coloniale, civile et militaire aux XIXème et XXème siècles.

Texte remis à la Revue de Documentation A.D.B.S. - Paris

Habib Belaid
Kmar Mechri-Bendana
Chercheurs auprès de la C.S.H.T.F